

AGIR POUR LA RICHARDAIS

LISTE DE RENOUVEAU DE LA RICHARDAIS, AVEC JEAN-LUC OHIER



Chères Richardaisiennes, chers Richardaisiens,

M. Hugues Brault aura mis **37 jours** pour prendre une décision : celle de refuser le débat démocratique que j'avais proposé le 19 janvier dernier lors de notre première réunion publique. À l'inverse, Nicolas Guivarc'h, tête de liste de Voies Communes, a répondu favorablement. Je tiens à le remercier pour son sens du dialogue.

37 jours pour trancher une simple invitation : voilà un signal inquiétant sur sa capacité de réaction. Comment comprendre ce refus ? Reprenons ses arguments :

- **« Cela ne s'est jamais fait à La Richardais »** : Doit-on s'interdire de progresser sous prétexte que c'est nouveau ? Notre commune a toute légitimité pour adopter des pratiques démocratiques modernes et se hisser au niveau des villes voisines.
- **« Vous ne me l'avez pas demandé avant »** : La démocratie n'est pas une question de préséance, mais d'initiative. Il fallait que quelqu'un propose ce temps d'échange. Je l'ai fait.
- **« Cela favoriserait votre quête de popularité »** : La popularité n'est pas un but, c'est une reconnaissance. Elle est le fruit d'années de présence, d'écoute sur le terrain et d'un travail acharné au service de la population. Elle ne se décrète pas lors d'un débat.

M. Brault refuse la confrontation d'idées. Craint-il que vous découvriez l'absence de projet concret derrière les discours, les rumeurs malsaines ? Défend-il la continuité et l'immobilisme ?

Sa stratégie se résume par : **« On ne change rien, on ne débat pas, on ne consulte pas. »** Cette méthode a déjà montré ses limites. Si la concertation avait été la règle, l'Avenue des Sports ne serait pas ce ruban de bitume sans âme ; elle serait aujourd'hui un espace végétalisé et accueillant.

Le refus du débat pose une question de fond pour votre avenir : **peut-on sérieusement solliciter les suffrages des Richardaisiens tout en refusant de confronter ses idées devant eux ?**

MAISON MÉDICALE ET GESTION COMMUNALE : L'HEURE DE VÉRITÉ

Après trois échecs successifs (Hermitage, Bellevue, Ville Billy), le Maire a annoncé avoir acheté une parcelle sans en informer son Adjoint à l'Urbanisme. J'ai exprimé mes inquiétudes dès mai 2024 en conseil municipal : ce n'est donc ni une posture électorale, ni un sujet nouveau.

La maison médicale est une nécessité absolue, mais un projet à 2 millions d'euros, financé à plus de 96 % par les Richardaisiens, ne peut pas être décidé à huis clos sans aucune réunion publique d'information alors que les inconnues sont nombreuses :

- **Urbanisme** : Qui connaît le projet ? A-t-il été présenté aux Richardaisiens ? Quelle coordination avec les travaux de la future supérette et le Musée Manoli ?
- **Financement** : Qu'en est-il du financement ? L'emprunt substantiel prévu par M. le Maire sera-t-il obtenu ? **De quel montant et pour quelle durée ?** J'ai proposé d'autres solutions moins coûteuses pour les Richardaisiens afin de financer ce projet.
- **Vie quotidienne** : Comment gérer le stationnement et les accès au marché, à l'église et aux commerces pendant les 3 ans de travaux ?
- **Impact social** : Où sera relogée l'association Au fil des loisirs ? Où exerceront nos praticiens pendant la démolition partielle de l'actuelle maison médicale ? Et si des fissures apparaissent, faudra-t-il installer des modulaires provisoires ? À quel coût ? Qui paiera ?

TRANSPARENCE ET ÉTHIQUE : UNE EXIGENCE MORALE

La gestion du projet de maison médicale soulève une question d'éthique. Une élue du conseil municipal est membre du groupement de santé. A ces deux titres, elle a pu participer aux débats et aux votes concernant ce dossier, notamment **une baisse de loyer de 18 000 euros** sur un total de 38 000 euros accordée au cabinet où elle exerce. Accorder **47 % de réduction de loyer** pour un seul praticien manquant sur huit nous semble disproportionné. En démocratie, on ne peut pas être à la fois celui qui participe à la décision et celui qui bénéficie d'une aide financière. Ce mélange des genres doit cesser : nous garantissons une gestion transparente et éthique.

LE BILAN DES PROMESSES NON TENUES

M. Brault me reproche mes désaccords avec l'actuel Maire dont il revendique l'héritage. Mais être élu, est-ce être un simple exécutant ? Non. Ma responsabilité d'adjoint à l'urbanisme a été d'exprimer mes réserves lorsque les projets du Maire s'écartaient de nos engagements de 2020. M. Brault soutient-il la continuité des projets promis par l'actuel Maire et restés au point mort ?

- **Sécurisation des rues de Malabry et de la Théaudais : non réalisée**
- **Rénovation de la Croix Aubrée-Villais : entreprise retenue dès 2019, chantier jamais lancé**
- **Sécurisation de la rue des Artisans : En attente depuis 3 ans malgré des solutions simples et connues à mettre en oeuvre**

L'intérêt général, qui imposait la sécurisation de nos rues prioritaires, a été délaissé au profit d'une "passion" soudaine pour la rue des Hurettes, hormis la piste cyclable, projet déjà bien identifié comme prioritaire. Résultat : la sécurité de nos rues attend toujours et le Pumptrack promis à nos jeunes est resté au stade de l'illusion.

DES INTENTIONS AFFICHÉES, MAIS JAMAIS EXPLIQUÉES

Le catalogue de bonnes intentions de M. Brault, dépourvu de toute précision concrète, nous laisse augurer une nouvelle série de promesses non tenues.

- Comment sérieusement maintenir les commerces et les écoles sans un mot sur la production des logements indispensables pour y parvenir ?
- Promettre une Maison des Associations sans en indiquer le lieu ?
- Se réclamer du débat et de la concertation tout en refusant un premier débat le 6 mars ?

Agir pour La Richardais, c'est une équipe, avec des personnalités apportant une pluralité de compétences et d'attentions pour notre commune et son territoire.

Le 15 mars, choisissez AGIR POUR LA RICHARDAIS : une gestion rigoureuse, une transparence sans fébrilité et une démocratie vivante.

Jean-Zuc Ohier

